

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023

### PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le **neuf juin**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le deux juin deux mille vingt-trois** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Madame Fabienne STALARS, Première Adjointe.

**Etaient présents :** Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Katy VAZQUEZ DUDEK, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE, Lucie ROCH et Isabelle ROUVIDAN.

**Absents avec pouvoir :**

Jean-Yves BOIRE donne pouvoir à Fabienne STALARS

Didier DUPIN donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN

Patricia PERRET donne pouvoir à Christine VALADE

**Absents sans pouvoir :**

Sylvain GIRARDIN

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Christine VALADE

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal ne suscite aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

- **Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023**

Madame STALARS présente la liste *Perreux Municipale* des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023 :

- Jean-Yves BOIRE
- Fabienne STALARS
- Patrick DUCROS
- Christine VALADE
- Patrick PORNET
- Isabelle ROUVIDAN
- Bernard PLACE
- Patricia PERRET

Le bureau électoral est présidé par Madame Fabienne STALARS, Adjointe. Il comprend Messieurs Jack BRAT, Christian LAREURE, Mesdames Lucie ROCH, Isabelle ROUVIDAN.

Il est procédé au vote. La liste recueille 18 voix.

Les 5 délégués sont :

- Jean-Yves BOIRE
- Fabienne STALARS
- Patrick DUCROS
- Christine VALADE

- Patrick PORNET
- Les 3 suppléants sont :
- Isabelle ROUVIDAN
  - Bernard PLACE
  - Patricia PERRET

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Le PV est établi et remis au commissariat de Roanne qui le transmettra à la Préfecture.

- **Subvention exceptionnelle de fonctionnement au Sou de l'école publique**

Mme VALADE expose que le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 165 euros à l'association Sou de l'école publique.

L'association a réalisé un déficit de 165 euros. Afin de pallier ce déficit, et afin de soutenir cette association, il est proposé aux conseillers d'octroyer une subvention exceptionnelle de 165 euros pour permettre à l'association de ne pas être déficitaire sur cette manifestation qui avait pour objectif principal de réunir les familles de Perreux à un moment convivial.

Cette présentation n'appelle pas de remarque.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de cette subvention exceptionnelle de fonctionnement de 165 €.

- **Modification Eclairage public accès EHPAD - allée Claude Dubois**

Conformément aux statuts du SIEL, Madame STALARS expose que le Conseil Municipal est appelé à approuver la réalisation des travaux de modification d'éclairage public, accès EHPAD, allée Claude Dubois. Monsieur PLACE explique que ces cinq lampadaires n'ont aucune utilité d'être conservés. Tout le matériel sera déposé et les lampadaires seront conservés pour être utilisés sur un autre site comme par exemple la zone artisanale.

**Financement :**

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT travaux	%-PU	Participation commune
Modification Eclairage - Accès EHPAD	1 693 €	71.0 %	1 202 €
<b>TOTAL</b>	<b>1693.20 €</b>		<b>1 202.17 €</b>

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

Cette présentation n'appelle pas de remarque.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces travaux de modification d'éclairage public, accès EHPAD, allée Claude Dubois.

- **Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour l'aménagement du cabinet médical**

Madame VALADE explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver une demande de subvention auprès de la Région pour l'aménagement du cabinet médical.

L'objectif est de transformer l'ancienne pharmacie en un cabinet médical pour y accueillir des professionnels de santé. Le montant de subvention demandée est de 60 000 euros.

Elle explique qu'en 2022, la Région nous avait contacté pour recenser des opérations sollicitant un cofinancement régional pour la période 2022-2026. La commune avait donc complété une fiche de recensement concernant ce projet. Le montant de ces travaux sont estimés à 200 000 € H.T.

Madame STALARS en profite pour annoncer que les deux internes viendront s'installer sur Perreux en 2024. Elles privilégieront dans la mesure du possible, la patientèle parriodine bien qu'elles soient obligées de recevoir le tout-venant. Une médecin roumaine serait également intéressée pour s'installer sur la commune, elle réfléchit pour l'instant. Un dentiste souhaitait s'installer dans cette structure mais les locaux ne sont pas adaptés pour accueillir ce professionnel de santé.

Madame RENARD demande si le permis de construire a été accordé. Madame STALARS lui répond que le service instructeur devrait nous envoyer une réponse d'ici quelques jours. Elle en profite également pour remercier le Docteur Lyonnel Moiron, chef de service à l'hôpital de Roanne, qui a travaillé en étroite collaboration avec la mairie sur ce dossier.

Cette présentation n'appelle pas de remarque supplémentaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour l'aménagement du cabinet médical.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Perreux Village de caractère**

Madame STALARS informe que, par courrier en date du 31 mars dernier, l'Assemblée Départementale a décidé d'attribuer à la commune le label « Village de caractère » et de confirmer. Un jeune étudiant a été recruté par le Département pour tenir le point information pendant la saison estivale.

- **Départ en retraite d'un agent**

Monsieur DUCROS informe que Monsieur Jean-Luc GIRAUD a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier.

- **Recrutement de deux saisonniers au service technique**

Monsieur DUCROS informe que deux saisonniers arriveront prochainement afin de renforcer les équipes pendant la saison estivale. Il rappelle que ces embauches sont un soutien très apprécié.

- **Remerciements des associations Ogec et l'amicale des retraités.**

Madame STALARS donne lecture de deux courriers de ces associations qui remercient la municipalité pour leur subvention accordée cette année.

- **Retour sur l'exercice du PPI du barrage de Villerest**

Monsieur PLACE fait part à l'assemblée qu'un exercice du PPI du barrage de Villerest a eu lieu le mercredi 10 mai dernier. Cet exercice avait pour objectif principal de tester les dispositifs spécifiques ORSEC du PPI du barrage de Villerest. Puis les objectifs intermédiaires étaient de tester la chaîne d'alerte, la mise en œuvre d'un plan de bouclage, la mise en œuvre d'un plan d'évacuation et de mise à l'abri et enfin tester l'organisation des Plans Communaux de Sauvegarde et la possibilité de mutualiser des moyens inter-communaux.

Monsieur PLACE fait un compte-rendu de cette journée, il explique qu'une main courante a été tenue durant cet exercice afin de noter tout ce que la commune a mis en place pour la sécurité de la population (dispositif d'alerte, évacuation de la population de la zone artisanale, ouverture de la salle des sports pour mettre à l'abri la population, contacter les agriculteurs concernés...). Il s'avère que, quelques petites modifications à apporter, le PCS de Perreux est bien structuré. La Sous-Préfecture fera prochainement une réunion avec l'ensemble des acteurs. Madame STALARS souligne que Monsieur PLACE a mené d'une main de maître cet exercice et le remercie.

- **Modification des horaires d'extinction de l'éclairage public dans le bourg**

Madame STALARS informe que suite à des demandes d'administrés au sujet de l'extinction de l'éclairage dans le bourg, il a été décidé de modifier la coupure. Ainsi, du dimanche au jeudi, l'extinction se fera de 1h à 5h puis le vendredi et le samedi, l'éclairage restera allumé toute la nuit. Cette décision fait également suite aux incidents survenus lors de la fête des classes bien que cela ne soit pas forcément lié mais rassurera la population. Madame TRAMBOUZE fait remarquer que ce n'était pas faute d'avoir dit, lors du débat sur la mise en place de l'extinction de l'éclairage public, que cela pouvait être dangereux bien qu'elle comprenne qu'à cette époque, les collectivités avaient choisi de faire un effort pour réduire le coût de l'électricité. Mesdames STALARS et VALADE lui répondent, qu'en effet, ce fut la décision qui avait été prise mais aujourd'hui des ajustements sont réalisés.

- **Retour sur la réunion avec les Présidents d'associations**

Madame STALARS explique qu'une réunion a eu lieu le 5 juin dernier afin d'échanger avec les présidents d'associations suite à des incidents survenus lors de la fête des classes. Des personnes extérieures à Perreux sont venues et des bagarres ont eu lieu. Les associations sont donc inquiètes pour les manifestations à venir d'ici quelques jours. Il a été convenu qu'une société de gardiennage viendra assurer la sécurité de la soirée du 70<sup>ème</sup> anniversaire des Aiglons et de la fête patronale. Madame VALADE informe que la demande des présidents était de revoir l'éclairage. Elle dit que cette année, étant donné l'urgence, la commune payera la société de sécurité et cette démarche sera revue les années suivantes. Le commissariat fera des rondes. Madame STALARS informe que des prêts de matériels ont été demandés à Mably et Le Coteau. Madame RENARD fait part que des faux billets ont circulé le jour de la fête des classes.

- **Tour de France**

Madame VALADE informe que des flyers ont été réalisés, ils seront distribués à des points spécifiques. La réalisation de la borne est bientôt terminée, elle sera installée au niveau de l'ancienne pharmacie. Deux maillots géants ont été fabriqués, ils seront prochainement installés et la SAC a également réalisé des maillots pour des banderoles.

- **Intervention de Madame ROCH**

Madame ROCH informe que l'assemblée générale de la SAC a eu lieu, elle fait un compte-rendu et souligne que Roannais Agglomération a versé une subvention exceptionnelle de 5 000 € parce que l'association est référente sur le territoire.

- **Intervention de Monsieur DUMAS**

Monsieur DUMAS revient sur l'éclairage public. Il remarque qu'un sondage devait être fait auprès de la population afin de savoir si les horaires d'extinction convenaient à tous. Une administrée de son quartier souhaiterait que l'éclairage s'allume à 5 h au lieu de 6h parce qu'elle se rend à pied au travail. Il est donc décidé de modifier également les horaires. Ainsi, sur l'ensemble de la commune, l'éclairage se rallumera à 5h.

- **Intervention de Madame RENARD**

Madame RENARD informe que l'association Les Aiglons fêtera leur 70<sup>ème</sup> anniversaire le samedi 17 juin. A cette occasion, elle convie les élus à cette manifestation.

- **Intervention de Monsieur PORNET**

Monsieur PORNET demande à quelle date les accotements seront fauchés. Il ajoute que sur certaines routes, les herbes sont hautes et il y a un manque de visibilité. Monsieur BRAT a eu des retours sur cette problématique. Monsieur DUCROS leur répond que c'est en cours. Certains endroits avant la fête des classes ont été effectués. Il rappelle que la commune est grande et que c'est un choix de retarder la fauche pour ne pas avoir une pousse au mois d'août. Il rappelle que les Départementales ne sont pas encore toutes fauchées. Monsieur PORNET pense qu'il serait judicieux d'avoir des abords de routes propres pour le Tour de France sur la RD504. Monsieur DUCROS lui répond que les services se rapprocheront du Département pour s'en assurer.

- **Intervention de Madame ROUVIDAN**

Madame ROUVIDAN souligne que la maison à pans de bois est magnifique et que le travail effectué est remarquable.

### RAPPEL DE DATES

- Conseil Municipal des Jeunes : mercredi 14 juin 18h
- Journée Nationale Commémorative de L'Appel du 18 juin : dimanche à 11h
- Conseil d'école : mardi 20 juin à 18h
- Commission Tour de France : 20 juin à 19h
- CCAS : lundi 26 juin à 10h
- Prochain Conseil Municipal : jeudi 6 juillet à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h53.

L'Adjointe,

Fabienne STALARS



Le secrétaire de séance,

Christine VALADE

